

**AVIS PUBLIC**

**DEMANDES D'USAGE CONDITIONNEL**  
**EN VERTU DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1006**

Le conseil municipal de la Ville de Terrebonne, lors d'une séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra à l'édifice Louis-Lepage, au 754, rue Saint-Pierre, Ville de Terrebonne, le **lundi 18 janvier 2021, à 19 h**, statuera sur les demandes d'usage conditionnel suivantes, dans le but de permettre :

**1902, rang Charles-Aubert**  
**Lots 2 913 278 et 2 913 335**

L'usage « 6411 : Service de réparation d'automobiles » à titre d'usage conditionnel, tel que présenté au document joint à la demande, le tout identifié à l'annexe 2020-00420.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par les membres du conseil municipal en transmettant, avant le 18 janvier 2021, à 16 h, ses commentaires via le formulaire en ligne, disponible sur le site Internet de la Ville, sous l'onglet **VIE DÉMOCRATIQUE – Assemblées du conseil municipal**.

Donné à Terrebonne, ce 18<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2020.

L'ASSISTANTE-GREFFIÈRE,

  
Nathalie Bohémier

---